La valeur économique créée pour nos parties prenantes

La Caisse des Dépôts crée de la valeur économique pour ses parties prenantes : rémunération des banques collectrices de l'épargne, des épargnants (2,8 milliards d'euros) et des clients (dépôts rémunérés, prêts bonifiés…), et, à partir du produit net bancaire, elle reverse aux collaborateurs, aux partenaires et prestataires, à l'État plus de 10 milliards d'euros.

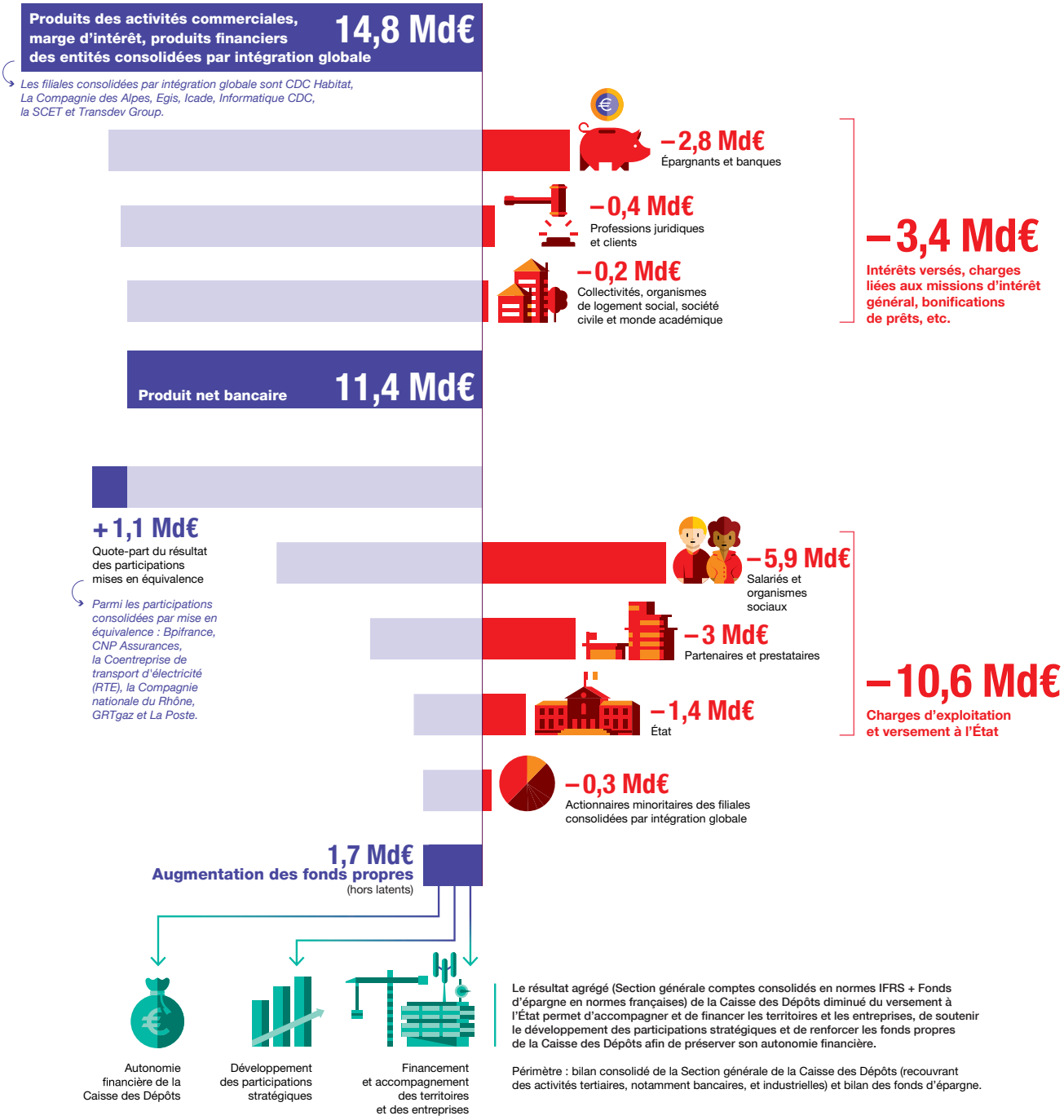

Le résultat agrégé (Section générale comptes consolidés en normes IFRS + Fonds d'épargne en normes françaises) de la Caisse des Dépôts diminué du versement à l'État permet d'accompagner et de financer les territoires et les entreprises, de soutenir le développement des participations stratégiques et de renforcer les fonds propres de la Caisse des Dépôts afin de préserver son autonomie financière.

Périmètre : bilan consolidé de la Section générale de la Caisse des Dépôts (recouvrant des activités tertiaires, notamment bancaires, et industrielles) et bilan des fonds d'épargne.

Chiffres 2019.